



DIRECTION DE
L'EVALUATION DES
RISQUES
NUTRITIONNELS ET
SANITAIRES

Le Directeur général de l'Agence française de sécurité
sanitaire des aliments
à

Monsieur Jérôme GALLOT
Directeur général de la concurrence, de la
consommation et de la répression des fraudes
Bureau D3
59, boulevard Vincent Auriol
75703 PARIS CEDEX 13

Maisons-Alfort, le 30 octobre 2002

Unité d'évaluation
sur la nutrition et
les risques
nutritionnels

**Objet : évaluation de la transposition de la directive n° 2001/110/CE du Conseil du 20
décembre 2001 relative au miel**

Dossier suivi par :

N. Réf. : La transposition de la directive n° 2001/110/CE du Conseil du 20 décembre 2001
Note 2002-SA- relative au miel n'appelle aucune remarque particulière de notre part.
0276

V. Réf. :

Le Directeur général de l'Agence française
de sécurité sanitaire des aliments

Martin HIRSCH

27-31, avenue du
Général Leclerc
94701
Maisons-Alfort cedex
Tel 01 49 77 13 00
Fax 01 49 77 90 05
www.afssa.fr

Copie : Madame Catherine GESLAIN-LANEELLE – Directrice générale de l'alimentation
Monsieur Lucien ABENHAIM – Directeur général de la santé